



La Table de quartier
Hochelaga-Maisonneuve

Mémoire
dans le cadre de la
Consultation sur la pauvreté et l'exclusion sociale

Pour
le quartier Hochelaga-Maisonneuve

Janvier 2016

Table des matières

La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM).....	5
Mission.....	5
Nos valeurs.....	5
Objets.....	6
Concertation.....	6
Hochelaga-Maisonneuve en quelques chiffres.....	7
Contexte et revendications locales.....	8
Processus de consultation locale.....	9
Orientation 1 – Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes.....	11
Nos enjeux.....	11
Enjeux prioritaires.....	12
Nos bonnes pratiques.....	13
Orientation 2 – Renforcer le filet de sécurité sociale et économique.....	14
Nos enjeux.....	14
Enjeux prioritaires.....	15
Nos bonnes pratiques.....	16
Orientation 3 – Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail.....	19
Nos enjeux.....	19
Enjeux prioritaires.....	20
Nos bonnes pratiques.....	21
Orientation 4 – Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société.....	23
Nos enjeux.....	23
Enjeux prioritaires.....	24
Nos bonnes pratiques.....	25
Orientation 5 – Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.....	27
Nos enjeux.....	27
Enjeux prioritaires.....	28
Nos bonnes pratiques.....	29
Conclusion.....	31
Orientation 1 – Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes.....	31
Orientation 2 – Renforcer le filet de sécurité sociale et économique.....	32
Orientation 3 – Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail.....	32
Orientation 4 – Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société.....	33
Orientation 5 – Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.....	34
La cohérence.....	35
Bibliographie.....	36

La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM)

La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM), anciennement le Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM), est un regroupement d'organismes communautaires, d'institutions, de citoyens et de corporations privées d'Hochelaga-Maisonneuve. C'est le 18 juin 2013, à la suite d'un concours auprès des membres, que nous avons adopté le nouveau nom.

Fondée en 1993, LTQHM est un lieu de réflexion et d'analyse sur les différentes problématiques affectant la population du quartier, tel que l'insertion des individus, l'emploi et l'employabilité. Par la diversité des champs d'activité des membres, ainsi que les nombreux liens tissés avec nos partenaires, nous avons développé une approche originale et rassembleuse qui favorise le développement du quartier. Nous intervenons dans les discussions et les décisions qui concernent notre communauté à partir des intérêts, des valeurs et des besoins de la population et des enjeux sociaux, politiques et économiques.

Mission

LTQHM vise l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de la population par l'action communautaire concertée comme approche privilégiée du développement social local. Nous nous sommes engagés à animer et à coordonner un mécanisme de concertation et des actions de suivi en favorisant la participation de tous les acteurs (multiréseau) autour de l'ensemble des éléments qui influent sur la qualité et les conditions de vie (intersectorialité).

Nos valeurs

Nous privilégions l'autonomie, la prise en charge, la responsabilisation, l'honnêteté, la cohérence, l'entraide, la croissance et la débrouillardise. Les valeurs privilégiées par nos membres sont la justice sociale, l'égalité des droits, les solutions collectives, la solidarité communautaire, l'entrepreneuriat social, l'implication bénévole, l'autonomie politique, la non-violence et une vision globale du développement de la personne.

Objets

- Favoriser la concertation et la mobilisation des acteurs sociaux du territoire afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- Susciter ou mener des actions communes visant le mieux-être de la population du territoire et la participation des citoyennes et citoyens à la vie démocratique;
- Développer un meilleur partenariat entre les organismes communautaires afin d'améliorer l'accessibilité aux services communautaires et institutionnels;
- Mettre sur pied, soutenir et appuyer des comités de concertation intersectoriels et multiréseau, des comités de travail composés de citoyenNEs et d'intervenantEs du territoire et réaliser des activités en fonction des priorités retenues par l'assemblée des membres;
- Organiser des réunions, assemblées publiques et autres événements permettant l'avancement des priorités retenues par l'assemblée des membres.

Concertation

C'est un processus continu impliquant des personnes et/ou organisations engagées dans l'accomplissement d'un projet commun (1.7 Règlement général).

LTQHM a des objectifs précis pour favoriser la concertation :

- Mobiliser les partenaires en les rassemblant autour des enjeux locaux;
- Documenter le quartier pour permettre une meilleure connaissance des enjeux locaux;
- Proposer un plan d'action concerté contenant des priorités choisies de façon consensuelle;
- Coordonner la mise en œuvre du plan d'action concerté pour favoriser l'unité dans l'action.

La concertation est une stratégie de développement. À travers les étapes de la concertation, nous tentons d'inscrire certaines valeurs. La concertation suppose une adhésion entièrement libre qui n'est assujettie à aucune condition qui n'ait été acceptée par l'ensemble des partenaires et encore moins à aucune pression. Nos débats se déroulent dans un climat d'ouverture. Une attitude de respect mutuel, en dépit des inégalités et l'acceptation de nos différences, permet de dégager des consensus sur les fondements de l'intervention communautaire et les priorités d'action. Émerge de ce processus une forte volonté d'unité dans l'action qui est l'objectif ultime de la concertation.

Hochelaga-Maisonneuve en quelques chiffres

Hochelaga-Maisonneuve est un quartier de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve à Montréal reconnu historiquement comme un quartier ouvrier, mais aussi comme un quartier ayant connu un fort mouvement citoyens. En 2011, ce quartier du Sud-Est de la Ville, Hochelaga-Maisonneuve comptait une population de 49 242 personnes dont 48% de femmes et 51% d'hommes. La population active du quartier représente 36 905 personnes et a 26 540 ménages. Un nombre important et croissant de ménages, 51%, sont constitués de personnes vivant seules. 81,7% de la population ont le français comme première langue. En effet, seulement 15,5% de la population est née à l'étranger. Hochelaga-Maisonneuve demeure donc un bassin majoritairement québécois et de langue francophone.



La pauvreté et l'exclusion sociale sont présentes dans le quartier. Le revenu médian après impôt par personne est de 20 629\$, soit au-dessous du seuil de pauvreté. C'est 1 510 personnes de la population active qui n'ont aucun revenu ou encore 25% des personnes entre 18 à 64 ans qui vivent avec un revenu après impôt considéré comme faible. La population est majoritairement locataire soit 79%. Un pourcentage très faible de la population, approximativement 22%, sont propriétaires de leur logement ou d'un condo. Toujours selon les données du recensement de 2011, près de 40% des ménages déboursent plus de 30% de leur revenu pour se loger.

Au niveau de la scolarisation, 22% des résidents d'Hochelaga-Maisonneuve n'ont aucun certificat, diplôme ou grade. Cependant, 20% ont au moins un diplôme d'études secondaires ou un équivalent. Sur le 58% des personnes considérées détenir un certificat, diplôme ou grade postsecondaire, 22% détiennent un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier. Quant au secteur de l'emploi, 10% des personnes de 15 ans et plus étant actives sont chômeurs résultants en un taux de chômage de 10,4% en 2011. Les personnes sans emploi ayant cessé leur recherche ne sont pas comptabilisées dans ces statistiques. Le taux d'emploi est de 59,9% et 73% de la population active ont un emploi à temps plein¹.

Contexte et revendications locales

Sur le plan du développement social et de la défense de droits, le quartier Hochelaga-Maisonneuve est hautement mobilisé pour travailler à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale. Depuis maintes années, groupes communautaires, institutions et citoyens collaborent pour déployer des initiatives pouvant améliorer les conditions de vie de la population par cette approche de concertation communautaire concertée.

À l'hiver 2015, dans le contexte des mesures d'austérité imposées par le gouvernement à de multiples niveaux, nombreux acteurs se sont mobilisés afin d'initier une campagne locale en réaction à l'austérité. Les objectifs ultimes de cette campagne étaient de sensibiliser la population au concept d'austérité et de recueillir des impacts concrets de ces nouvelles mesures. Cette démarche a su rejoindre plus de 250 citoyens du quartier et permettre à plus de 200 personnes de participer à la journée de grève sociale du 1^{er} mai 2015.

La campagne *Hochelaga-Maisonneuve réagit à l'austérité* et la forte mobilisation que celle-ci a connue auprès des organismes communautaires et de la population démontre les préoccupations qu'ont ces derniers quant au contexte d'austérité actuel. Au cours de cette campagne, cinq revendications locales furent travaillées et ensuite déposées et adoptées en Assemblée générale de La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM). La Table de quartier est ainsi devenue porteuse de ces cinq

¹ Pour l'ensemble des statistiques : Statistique Canada, 2013, *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 11 septembre 2013.

revendications locales qui visent à lutter contre les situations de pauvreté vécues par la population et à améliorer les conditions de vie de tous par des services publics gratuits et accessibles.

Voici donc ces cinq revendications locales qui situent bien le positionnement de La Table de quartier en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale :

1. Assurer un réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux;
2. Travailler vers une gratuité et un accès aux services publics et agir de manière à vous opposer à la tarification et à la privatisation;
3. Assurer le maintien et le développement des espaces de concertation et des lieux démocratiques pour la société civile;
4. Travailler à l'atteinte d'une fiscalité plus juste;
5. Assurer le développement d'une société où l'humain et l'environnement priment sur la recherche de profits.

Processus de consultation locale

Suite à l'appel de consultation du gouvernement aux citoyens et partenaires pour la mise en place du troisième plan d'action en matière de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale², La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve répond à l'appel par le biais d'un mémoire. Celui-ci fut développé en plusieurs étapes.

De prime abord, La Table de quartier a invité ses membres citoyens à participer à la consultation citoyenne qui était suggérée par le gouvernement. Une journée locale de consultation fut organisée le mardi 15 décembre 2015. Pour cette activité, une vingtaine de membres de La Table de quartier ont contribué à la réflexion en fonction des cinq grandes orientations, autour desquelles le gouvernement sondait ses partenaires. Suite à cette journée, cette consultation s'est poursuivie virtuellement par le biais d'un sondage afin de permettre aux membres n'ayant pu être présents lors de la journée du 15 décembre de participer, à leur rythme, à la consultation locale.

2 Ministère du travail, de l'emploi et de la Solidarité sociale, 2016, « Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », site web, http://www.mess.gouv.qc.ca/consultation_pauvrete/

Ensuite, La Table de quartier a recueilli les arguments, les enjeux ajoutés et modifiés ainsi que les ordres de priorité pour chacun des enjeux afin de préparer ce mémoire. L'argumentaire développé dans ce mémoire est celui d'une partie des membres de La Table de quartier et non celui de l'organisation qu'est La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve. Cependant, la vision qui est véhiculée dans ce mémoire respecte les valeurs et les revendications locales de La Table de quartier.

Vu les courts délais, ce mémoire ne sera pas présenté et adopté en Assemblée générale de La Table de quartier. Par contre, la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale constituent la mission même de l'organisation et c'est pourquoi il fut jugé essentiel, avec la participation des membres disponibles, de participer à cette consultation gouvernementale et de déposer ce mémoire.

Ce mémoire fut donc préparé avec des membres de La Table de quartier selon les étapes proposées par le gouvernement. Pour chacune des orientations, les participants ont réfléchi à savoir s'ils identifiaient des enjeux supplémentaires à la liste fournie, ont établi un ordre de priorité de ces enjeux et ont ensuite partagé des bonnes pratiques en lien avec l'orientation travaillée. Ce sont donc les résultats de ces deux réflexions, journée de consultation et sondage en ligne, qui sont représentées dans ce mémoire.

Orientation 1 – Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Lors de la consultation du 15 décembre dernier, deux constats ont résulté suite à une lecture de la première orientation. D'une part, l'importance de la transversalité entre le travail d'intervention et les actions est ressortie comme capital à un développement optimal du potentiel des personnes. Présentement, les enjeux concernent l'accessibilité à des services éducatifs, la persévérance scolaire et l'accès ou l'utilisation de plusieurs ressources alors que le contexte actuel n'est pas favorable à cette accessibilité. En effet, un investissement massif dans les services publics serait essentiel avant même de prioriser un des enjeux proposés.

D'autre part, le contexte local a teinté le regard qu'ont eu les participantEs à la consultation et à leur priorisation des enjeux. En terme d'éducation, le quartier a son modèle et ses méthodes de travail qui permettent de répondre et faire leur juste part devant les besoins de la population. De plus, la culture est un élément accessible et phare pour le secteur. Quant au transport, celui-ci est facilement accessible d'un bout à l'autre du quartier. En considérant ces éléments de la réalité du quartier, nous pouvons comprendre les conclusions des participantEs lors du processus de consultation locale.

NOS ENJEUX

Un enjeu qui n'apparaît pas parmi la liste fournie dans le cadre de cette consultation³ est celui des allocations et services spéciaux aux familles qui sont responsables d'un membre éprouvant des difficultés de santé. Nous avons donc ajouté un enjeu permettant d'offrir des allocations aux familles avec des personnes à charges ayant des situations particulières afin qu'elles bénéficient du support nécessaire. Ainsi, tous les membres de la famille peuvent avoir une chance égale de développer son plein potentiel.

Les autres enjeux mentionnés semblaient suffisants pour élaborer le prochain plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté. Cependant, certains enjeux n'étaient pas complets ou assez précis. Pour l'enjeu touchant la persévérance scolaire et l'accès à des services éducatifs de qualité, il est

3 *Ibid.*

recommandé d'ajouter les termes «Investir massivement dans les ressources ou pour donner accès». Ainsi, les enjeux prennent également en considération que ces secteurs sont sous-financés pour les milieux défavorisés et les familles à faible revenu. En investissement massivement dans ces derniers, il sera alors possible que les ressources soient accessibles pour tous et d'assurer un développement sain du potentiel de chacun. La notion d'accès, quant à l'utilisation de la culture, renvoie aussi à des activités de qualité. Les participantEs ont aussi tenu à ajouter les activités sportives et de loisirs comme étant des éléments, comme la culture, qui devraient faire partie du curriculum gagnant pour le potentiel d'une personne.

En outre, investir massivement et assurer un accès aux diverses ressources semblent des étapes antérieures essentielles. Un des groupes participant à la consultation du 15 décembre 2015 a également ajouté l'enjeu de la sécurité alimentaire comme étant la priorité. Une personne qui a faim n'est, selon eux, pas disponible pour apprendre. L'alimentation apparaît donc comme un préalable pour les autres apprentissages de la vie. L'enjeu de l'alimentation, dans le cadre de cette consultation, est traité sous l'orientation 2 ciblant ainsi le filet de sécurité sociale. Nous devons prendre en considération l'alimentation dans le développement du potentiel des personnes, car elle peut représenter une barrière physique pour l'accès à une éducation.

ENJEUX PRIORITAIRES

Déterminer un ordre prioritaire parmi les enjeux proposés ne fut point chose facile. Parmi les divers lieux de consultation, les participantEs n'ont pas réussi à établir un consensus sur un ordre prioritaire. Par contre, un consensus s'est dégagé pour l'ordre des catégories générales des enjeux proposés que sont: l'éducation, le transport et le loisir.

L'éducation apparaît ainsi comme l'enjeu de base et prioritaire pour tous afin de travailler au développement des individus dans une perspective de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale. Pour ce qui est de l'ordre spécifique des quatre enjeux en lien avec l'éducation, que ce soit pour celle destinée aux plus jeunes ou encore aux adultes, ceux-ci semblent tous aussi importants les uns que les autres.

L'accès aux transports ou encore à la culture, comme mentionné précédemment, le contexte du quartier explique que ces enjeux ne se retrouvent pas en tête de liste. Ceux-ci sont importants et doivent faire partie intégrante du développement du potentiel individuel, mais les participantEs misent sur l'éducation et l'accès à un système d'éducation universel pour tous comme première étape d'un développement.

En somme, les enjeux en lien avec l'éducation et celui de l'alimentation sont considérés comme prioritaires devant ceux en lien avec le transport et l'utilisation de la culture et des loisirs culturels.

NOS BONNES PRATIQUES

Pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve, plusieurs bonnes pratiques furent mises en place afin d'assurer un développement sain des résidentEs du quartier. Au niveau de l'éducation, le modèle école-famille-communauté symbolise pour le quartier une pratique gagnante qui a fait ses preuves au fil des ans. La famille, l'école et la communauté sont les trois sphères importantes de la vie d'un enfant. Plusieurs études démontrent que la collaboration et le partenariat entre la famille, l'école et la communauté ont des répercussions sur la réussite scolaire d'un jeune. De nombreux modèles de collaboration existent, mais nous pouvons affirmer que, meilleure sera la collaboration entre ces trois sphères, plus les chances de réussite du jeune seront grandes. Dans ce modèle, la communauté a un rôle capital à jouer, notamment en milieux défavorisés où les intervenants peuvent agir comme médiateurs et mettre les jeunes en lien avec les ressources adéquates ce qui améliore également le lien avec l'école⁴. En travaillant les liens entre la famille, l'école et la communauté, un développement sain d'une personne est envisageable à tous les niveaux.

La mesure alimentaire dans les écoles, aujourd'hui réduite à quelques élèves dans les secteurs ciblés de défavorisation, a su permettre à des centaines d'élèves d'avoir un repas chaque jour. Cette mesure reflète bien les deux enjeux considérés comme essentiels et primordiaux pour le développement du potentiel d'une personne en situation de pauvreté que son l'éducation et l'alimentation.

4 Deslandes, Rollande « Relations école-famille-communauté », Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE), site web, www.rire.ctreq.qc.ca/thematiques/relations-ecole-famille-communaute

Orientation 2 – Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

La notion de «renforcer le filet de sécurité sociale et économique» intègre l'idée que les ressources pour l'émancipation sociale et économique des individus existent. Cependant, les participantEs de la consultation ont plutôt insisté sur l'importance de permettre à l'individu d'atteindre une certaine capacité financière et sociale. Un environnement sain et contrôlé, un revenu minimum garanti et le droit de touTEs de pouvoir se réaliser, voilà les éléments centraux de cette deuxième orientation.

NOS ENJEUX

Pour cette orientation, deux enjeux supplémentaires devraient être ajoutés afin de guider l'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental.

D'une part, il n'apparaît pas suffisant de parler d'accès à un logement de qualité à un coût raisonnable. Pour Hochelaga-Maisonneuve, plusieurs intervenants, travailleurs et citoyenNEs du quartier travaillent depuis plusieurs années à la création de logements sociaux. Celle-ci est une solution tangible qui permet de freiner la pauvreté et l'exclusion sociale en admettant que toutes les personnes devaient avoir accès à un logement de qualité et abordable. L'offre de logements sociaux doit donc augmenter, raison pour laquelle l'enjeu de la création de logements sociaux fut ajouté comme un enjeu important.

D'autre part, pour renforcer ce filet de sécurité sociale et économique, un environnement de vie saine fut aussi identifié comme un enjeu supplémentaire fondamental. Le logement et la sécurité financière sont des déterminants de la santé physique et mentale d'une personne. Offrir un environnement où le niveau de l'air, de bruit, de moisissures soit sain aidera directement à l'atteinte d'un filet de sécurité sociale et économique fort.

ENJEUX PRIORITAIRES

S'il fallait absolument déterminer un ordre de priorité parmi les pistes d'enjeux proposées et les deux enjeux ajoutés, voici donc celui qui serait proposé :

- 1-Amélioration de la capacité financière des personnes à faible revenu à satisfaire leurs besoins essentiels tels que logement, alimentation, transport, frais permettant de pallier un handicap, etc.;
- 2- Accès à un logement de qualité, à un coût raisonnable, pour les ménages à faible revenu;
- 2- Sécurité alimentaire des personnes, au sein de leur communauté, et accès physique et économique à une saine alimentation pour les personnes en situation de pauvreté;
- 3- Création de logements sociaux;
- 4- Environnement sain (niveau de l'air, du bruit, moisissures);
- 5- Accès aux soins et à la couverture des besoins de santé et de services sociaux pour les personnes à faible revenu;
- 6- Prise en compte, dans l'offre de service gouvernementale, des réalités des groupes composant la population des personnes à faible revenu, y compris les travailleuses et travailleurs atypiques et indépendants.

L'amélioration de la capacité financière apparaît comme un enjeu évident à placer au sommet de la liste des priorités. En augmentant le revenu de chacun, ceux-ci se retrouvent immédiatement avec le minimum requis pour couvrir leurs dépenses et, par le fait même, viennent directement aider à l'établissement d'un réel filet de sécurité sociale et économique. C'est d'ailleurs pourquoi il fut suggéré de changer le terme «amélioration» pour celui de «atteinte» : par l'atteinte de la capacité financière individuelle, il est alors possible pour tous de combler ses besoins de base.

Un autre élément important, les enjeux «accès à un logement de qualité [..]» et «sécurité alimentaire des personnes, au sein de leur communauté [..]» furent placés sur un pied d'égalité. Il fut impossible de déterminer quoi, entre le logement et l'alimentation, devait venir en premier pour renforcer le filet de sécurité sociale et économique.

Les deux derniers enjeux touchant la couverture des besoins de santé et la prise en compte de l'offre de services sont également importants. Par contre, avec un revenu décent et des conditions de base atteintes, telles que le logement et l'alimentation, la santé devient secondaire. C'est donc pourquoi ces enjeux sont plus bas dans la liste.

NOS BONNES PRATIQUES

Dans une optique de faire évoluer les pratiques et les actions mises en place pour l'atteinte ou pour renforcer ledit filet de sécurité sociale et économique, plusieurs éléments furent discutés et suggérés tout au long du processus de consultation.

Encore une fois, l'apport du milieu communautaire est notable dans cette orientation. Par conséquent, il est essentiel de considérer l'offre du communautaire, notamment en lien avec la sécurité alimentaire et le logement. Par-dessus tout, le travail de proximité et de milieu fut nommé comme une bonne pratique au coeur même de la mise en place du filet de sécurité sociale. La présence d'intervenants dans les milieux permet de rejoindre directement les personnes les plus vulnérables et à leur offrir des services ou des ressources pour les sortir de leur situation d'exclusion et de pauvreté.

Plusieurs éléments de réflexions furent également apportés au sujet des indicateurs pour atteindre une capacité financière, l'importance d'avoir des services variés pour les divers visages de la pauvreté et rejoindre les personnes plus isolées. Voici donc les principaux éléments ressortis de la consultation locale.

Indicateurs de l'atteinte d'une capacité financière adéquate

L'amélioration de la capacité financière des personnes à faibles revenus est évidemment LA priorité de lutte la pauvreté. Nous suggérons cependant que celle-ci soit révisée afin de répondre effectivement aux besoins essentiels à l'aide d'indices réalistes ajustés au coût de la vie. Ce qui n'est présentement pas le cas.

Par exemple, le Dispensaire diététique de Montréal compose et ajuste périodiquement le Coût du panier à provisions nutritif⁵, un indice du coût de l'alimentation saine qui satisfait les Apports nutritionnels de référence (ANREF, 2004), par âge et par sexe. Il est ainsi possible de composer des indices simples et réalistes pour chacun des postes de dépense des ménages (logement, loisirs, transport, santé, etc.) afin de s'assurer que les revenus des Québécois à faibles revenus soient non seulement améliorés *à la mesure des moyens de l'état*, mais qu'ils rencontrent le plus rapidement

5 Dispensaire diététique de Montréal, 2015, « Coût du panier à provisions nutritif », site web, <http://www.dispensaire.ca/app/uploads/15-09-Co%C3%BBt-PPN-FR.pdf>

possible des seuils qui permettent effectivement à toute la population d'avoir un niveau de vie adéquat afin de remplir ses besoins de base et s'épanouir en santé.

Un revenu de citoyenneté nous semble un bon moyen afin de parvenir à ce minimum. Des assouplissements aux programmes existants (ex. augmentation de la portion des revenus de travail exclu du calcul des prestations d'aide sociale) pourraient aussi répondre aux besoins, nous insistons, la méthode ou l'effort fourni importent peu. Il s'agit de donner les moyens à tout le monde de pourvoir à leurs besoins de base et de prendre des moyens adéquats pour en vérifier l'atteinte selon l'évolution des coûts de la vie.

Avoir des services variés, complets et adaptés aux différents visages de la pauvreté

Un filet de sécurité sociale et économique efficace ne peut se passer d'une diversité d'approches afin de répondre aux besoins spécifiques en fonction des nombreuses réalités de la pauvreté. L'accès à un logement décent et à faible coût est un incontournable, surtout dans le contexte où, dans Hochelaga-Maisonneuve, plus de 40 % des ménages paient plus du tiers de leur revenu pour se loger⁶. Depuis 1994, le gouvernement québécois a soutenu différents programmes de création de logements sociaux tels AccèsLogis. Ce programme a permis la construction de milliers de logements coopératifs et communautaires dont la moitié s'adresse essentiellement à des ménages à faible revenu. Or, ce programme semble être constamment menacé et son budget réduit⁷.

Du côté de la sécurité alimentaire, dans le quartier c'est une demi-douzaine d'organisations qui offre non seulement un filet de sécurité alimentaire, mais un escalier de sortie, à plusieurs paliers. En effet, nous ne devons pas nous contenter de dépanner des personnes en insécurité alimentaire, ou de les nourrir à bas prix, mais nous devons aussi leur offrir des occasions de développer leurs compétences culinaires afin qu'ils puissent se nourrir sainement à peu de frais, et de façons adaptées aux réalités des différentes tranches d'âges de la population.

6 Statistiques Canada, *op. cit.*

7 Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), 2016, « Semaine d'actions du FRAPRU pour sauver AccèsLogis », 18 janvier 2016, site web, <http://www.frapru.qc.ca/semaineactionsacceslogis/>

Rejoindre les personnes isolées ou en détresse

Avoir un filet de sécurité sociale et économique est une chose, mais encore faut-il le déployer pour les personnes qui en ont besoin. Pour ce faire, trouver et rejoindre les personnes en détresse, potentiellement marginalisées, est une tâche ardue qui nécessite un travail en profondeur. C'est sans doute pourquoi malgré des besoins criants, « 65 à 80% des familles qui ne mangent pas à leur faim ne vont jamais dans les banques alimentaires. Elles sont chez elles, et elles ont faim. »⁸

Les services de proximité qui visent à prévenir la criminalité chez des jeunes, en particulier ceux d'Hochelaga-Maisonneuve sont menacés par des coupes budgétaires. Cet argent provenait de fonds fédéraux, il est néanmoins indispensable de rétablir les services de proximité comme l'affirme l'agent sociocommunitaire du poste de police de quartier (PDQ) 23, Pierre Boudreau «Ce qu'on néglige en prévention en 2015 va devenir des cas d'intervention en 2017»⁹

Ce raisonnement pourrait s'appliquer à plusieurs secteurs et services où la prévention est la meilleure intervention et de loin, la moins coûteuse. Le travail de proximité et la prévention s'avèrent des éléments essentiels pour établir un filet de sécurité sociale et économique solide autour des personnes plus démunies.

8 Gagnon, Katia 2015, « Les banques alimentaires, ça ne fonctionne pas », *La Presse*, 2 décembre 2015, version électronique, <http://www.lapresse.ca/actualites/201512/01/01-4926912-les-banques-alimentaires-ca-ne-fonctionne-pas.php>

9 Gauthier, Audrey 2015, « Le travail de rue, un effet positif pour la communauté », *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*, 20 novembre 2015, version électronique, <http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/877444/le-travail-de-rue-un-effet-positif-pour-la-communaute/>

Orientation 3 – Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

L'accès à l'emploi et la valorisation du travail, à la lueur de la consultation locale réalisée, sont des thèmes qui méritent attention et doivent être travaillé globalement. Les commentaires des participantEs soulignent que de multiples programmes furent la cible de coupures, ou encore ont été abolis ce qui ne tient pas compte de l'expertise acquise dans le quartier. Les groupes communautaires sont des acteurs de premier plan au niveau de l'employabilité et de la valorisation du travail, il est donc indéniable que les participantEs insistent sur l'importance de leur faire confiance. Au fil des ans, les groupes communautaires ont acquis un savoir-faire essentiel pour déployer les programmes dans la communauté. Parfois, au lieu d'abolir des programmes et en mettre de nouveau en place, il serait avantageux de prendre en considération cette expertise et la réalité du milieu. Concernant l'orientation 3, les participantEs espèrent que leurs recommandations seront attendues, car ils/elles ont touTEs l'accès à l'emploi et le travail à coeur.

NOS ENJEUX

Parmi les enjeux proposés, la grande majorité vise à promouvoir le développement d'expériences et des compétences des individus. L'accent des enjeux semble donc être autour de ce que l'individu peut faire pour se trouver un emploi, se créer un emploi ou encore être accompagné dans sa recherche d'emploi ou de formation. Toujours sous un angle d'accompagnement et de ressources disponibles, les participantEs ont réfléchi sur comment les programmes en place ou qui l'ont été peuvent venir appuyer et aider l'individu dans ses démarches.

Cette réflexion a dégagé deux enjeux supplémentaires à la liste proposée. Le premier vise à adapter les programmes, tant au niveau de l'emploi que de la formation, aux divers rythmes des personnes en difficulté selon leurs besoins. Le second prône l'amélioration ou la promotion de mesures augmentant la qualité des emplois. Souvent, voire trop souvent, les programmes d'accès à l'emploi permettent un emploi de base, temporaire ou encore, à temps partiel, ce qui aide, à court terme, l'accès à l'emploi. Cependant, ces types de programmes ne valorisent pas le travail ou encore n'offrent pas une solution durable à la pauvreté et à l'exclusion sociale des individus. Les participantEs croient fortement que

pour favoriser l'accès à l'emploi ou valoriser le travail, une approche plus globale est une nécessité, voire une responsabilité partagée entre les acteurs offrant les programmes et les individus en recherche d'emploi. Ainsi, la responsabilité reviendrait tant à l'individu de faire ses recherches et de participer aux programmes, mais aussi aux programmes et intervenants d'accompagner et supporter l'individu dans sa démarche.

ENJEUX PRIORITAIRES

Déterminer un ordre prioritaire pour la liste d'enjeux proposés ne fut point chose facile. Les réponses ont varié au cours du processus de consultation. Cependant, en établissant une moyenne à partir des réponses obtenues et en lien avec des conversations tenues lors de la journée de consultation, nous avons pu mettre en place un certain ordre prioritaire.

1-Réduction des obstacles à l'intégration en emploi des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
2- Amélioration des conditions favorisant l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes à faible revenu;
3- Adapter les programmes d'insertion à l'emploi ou de formation au rythme du parcours des personnes en difficulté;
4- Développement ou amélioration des compétences des personnes à faible revenu permettant l'intégration et le maintien en emploi;
5- Soutien au développement d'expériences de travail pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, en lien avec les besoins des entreprises;
6- Accompagnement structuré et individuel des personnes présentant des problèmes d'intégration au travail;
7- Amélioration ou favoriser des mesures augmentant la qualité des emplois;
8- Amélioration de la conciliation travail-famille, travail-études et famille-études et des conditions de travail dans les secteurs d'emploi occupés par les personnes à faible revenu;
9- Amélioration de l'accès à l'emploi par l'entrepreneuriat.

L'objectif derrière cette priorisation est d'avoir l'approche globale, ultérieurement abordée dans cette section, mais aussi de voir à mettre en place un continuum de services. Les participantEs croient qu'en prenant en compte la responsabilité collective de cette orientation, les conditions favorables

seront alors en place pour optimiser l'accès à l'emploi de la population défavorisée et assurer la valorisation du travail. Cet ordre agit donc comme une suite logique d'enjeux, voire d'étapes, puisque la base est un préalable avant tous autres types d'actions ou mesures.

NOS BONNES PRATIQUES

Les participantEs à la consultation ont partagé plusieurs exemples qui ont su faire une réelle différence auprès des individus.

Encore une fois, l'argument premier demeure que les programmes en employabilité devraient être accessibles, et ce, pour tous. Bien souvent, les critères de ces programmes excluent plusieurs personnes, selon leur situation, à participer aux programmes ou encore d'avoir droit à un soutien dans sa recherche d'emploi. Les ressources d'aide en emploi ont fait leur preuve, les rendre accessibles et assurer leur pérennité serait une pratique gagnante pour favoriser l'accès au travail.

Les entreprises d'insertion et les programmes de préemployabilité et d'employabilité sont aussi des exemples qui ont eu leur lot de succès. Dans le quartier, de nombreux organismes œuvrent presque exclusivement à l'insertion en emploi en offrant des expériences concrètes de travail à des personnes qui vivaient des obstacles tangibles au marché du travail. Ces organismes aident grandement à valoriser le travail et à partager cette culture auprès de personnes plus démunies dans ce domaine. Valoriser le travail commence donc dès les premières expériences à l'emploi. Néanmoins, il faut mentionner le besoin réel de programmes en préemployabilité. Les participantEs ont partagé qu'un nombre significatif de personnes ne sont pas aptes à intégrer un programme d'employabilité. Ces dernières nécessitent un soutien plus adapté pour leur permettre d'accéder au marché de l'emploi, sans quoi elles seront exclues du monde du travail.

Les programmes d'employabilité, de préemployabilité et d'insertion ont fait leur preuve dans leurs milieux. Sans ces programmes, de nombreux citoyens se retrouvaient sans les compétences suffisantes pour intégrer le marché du travail. Des programmes comme «alternative jeunesse»¹⁰ qui sont offerts sur une base de participation volontaire, ont réussi à faire une différence tangible dans la vie de ces jeunes,

10 Emploi Québec, « Aide aux moins de 25 ans – Programme alternative jeunesse », site web, <http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/obtenir-une-aide-financiere/aide-aux-moins-de-25-ans/>

mais sont aujourd'hui abolis. Ce programme fut remplacé par celui d'«Objectif-emploi» qui lui est obligatoire. Auprès des participantEs à la consultation locale, le programme Objectif-emploi est largement contesté, d'autant plus dans le contexte du projet de Loi 70. Le fait de compromettre la santé financière de jeunes qui ne seront pas capables d'intégrer cette mesure n'est pas un exemple de bonne pratique. La participation des jeunes et des personnes qui vivent des contextes de vie atypiques, à ces programmes d'employabilité, est plus que souhaitable. Certaines personnes ont besoin d'un plus grand support afin de développer les compétences minimales requises avant même de participer à de tels programmes. Des mesures coercitives face à la non-participation à ces programmes d'insertion ou d'employabilité n'apparaissent nullement comme de bonnes pratiques pour favoriser l'accès à l'emploi valoriser l'inclusion de tous à notre société.¹¹

11 Observatoire de la pauvreté et des inégalités du Québec, 2015, *Le workfare, pourquoi s'y opposer ? Argumentaire contre l'approche punitive du Programme objectif emploi*, janvier 2016, 22 page, version électronique, <http://www.pauvrete.qc.ca/document/le-workfare- pourquoi-sy-opposer/>

Orientation 4 – Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société

L'orientation 4 vise à travailler l'engagement des divers acteurs de la société ensemble. Cependant, quand est-il de ce même engagement dans un contexte où l'État se désengage des sphères de la société civile? Cette question fut la source même des discussions de la consultation. Au cours des derniers mois, de nombreuses instances de concertation de la démocratie civile ont été abolies.¹² Des enjeux qui relevaient d'une certaine responsabilité collective sont maintenant considérés comme des devoirs de l'individu ce qui ne fait que renforcer cette conception de désengagement de l'État quant au développement de notre société. Dans ce contexte, travailler sur des enjeux d'engagement de l'ensemble de cette dite société pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale paraît ensuite futile.

NOS ENJEUX

De multiples enjeux supplémentaires ont été identifiés pour venir appuyer le troisième plan d'action gouvernemental concernant l'engagement de la société. Il est apparu évident qu'avant même de préconiser le soutien aux communautés, la mobilisation des acteurs ou la participation sociale, l'État doit jouer un rôle de modèle à ces effets. Les dernières réformes et diverses mesures d'austérité ont favorisé un désengagement de l'État, certes, mais aussi la perte de plateformes citoyennes, d'éducation populaire et de démocratie civile.¹³ En démolissant ces instances, en réduisant les services publics à la population, on met la hache dans le chantier d'une solidarité sociale; d'une société démocratique où les décisions sont prises ensemble.¹⁴ Les inégalités croissantes et le désengagement visible n'aident pas l'exercice de la démocratie et la promotion de l'implication citoyenne.

En outre, un enjeu prioritaire pour notre quartier est que le gouvernement soit le moteur même de la mobilisation de ces divers acteurs de la société. C'est via une mobilisation des acteurs de la société

12 Duclos, Anne-Marie 2015, «Le néolibéralisme et l'éducation au Québec (1/3) - L'éducation n'est pas une marque de «frigidaire» », *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*, 2 septembre 2015, version électronique, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/le-neoliberalisme-et-l-education-au-quebec-1-3-l-education-n-est-pas-une-marque-de-frigidaire>

13 Posca, Julia, 2015, « L'austérité ou la démocratie confisquée », *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*, 28 janvier 2015, version électronique, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/lausterite-ou-la-democratie-confisque>

14 *Ibid.*

civile tels que les groupes communautaires, les citoyens et des entreprises qu'il sera possible d'améliorer les conditions de vie de tous. En donnant exemple et en assurant la présence des ressources nécessaires à l'exercice d'une société civile, il est possible d'assurer un engagement de toutes parts. Ensuite, la valorisation et la reconnaissance des actions d'engagement social et citoyen deviennent l'étape suivante logique. De multiples citoyens sont engagés, s'impliquent et participent à des initiatives pour le bon développement de la société qu'ils ont à coeur. Reconnaître et valoriser ces implications viendra également encourager les citoyens à s'engager davantage avec les autres acteurs et ainsi, inspirer d'autres concitoyens à s'engager. Il ne faut pas oublier l'importance d'avoir des instances pour éduquer et sensibiliser à l'exercice de la démocratie pour développer l'engagement citoyen.

ENJEUX PRIORITAIRES

Établir un ordre prioritaire parmi les enjeux proposés et ceux ajoutés s'est avéré un exercice logique en soi. En gardant en tête la volonté des participantEs que le gouvernement soit le moteur de la mobilisation des acteurs et qu'il initie, ce mécanisme d'engagement de la société apporte un ordre de priorité des enjeux, le voici :

- 1- Que le gouvernement soit le moteur de la mobilisation des acteurs de la société;
- 2- Valoriser et reconnaître les actions d'engagement social et citoyen;
- 3- Amélioration de la participation sociale des personnes en situation de pauvreté à leurs milieux de vie (travail, école, communauté, sports, loisirs, technologies de l'information et des communications, etc.);
- 4- Besoin d'instances pour éduquer et sensibiliser à l'exercice de la démocratie;
- 5- Mobilisation en vue de la réduction de la stigmatisation des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale et de l'élimination des préjugés à leur égard;
- 6- Soutien aux communautés devant relever un défi de revitalisation;
- 7- Soutien à l'insertion professionnelle des personnes présentant des problèmes d'intégration en emploi au sein des entreprises et contribution de ces dernières à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- 8- Contribution des entreprises, dont celles d'économie sociale, à l'inclusion sociale en favorisant l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Comme mentionné au préalable, l'État a un premier rôle à jouer afin de stimuler l'engagement de tous à participer à la société. La mise sur pied d'instances et la valorisation de celles existantes viendront ensuite renforcer cette mobilisation et encourager la participation. Sans cet ordre logique, l'engagement de l'ensemble de la société pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne semble pas chose du possible.

NOS BONNES PRATIQUES

En matière d'engagement à la société, de maintes pratiques existaient et ont su faire rayonner le Québec sur la scène internationale en matière de développement et d'engagement social. Au fil des ans, de nombreux lieux de concertation ont vu le jour permettant à des membres de la société civile et à des citoyenNEs de participer à la réalisation d'actions concrètes pour leur communauté.¹⁵ Les conseils régionaux des Élus (CRÉ), les centres locaux de développement (CLD), les Forums jeunesse, les Centres d'éducation populaire, les Tables de quartier sont toutes des instances, des espaces, où acteurs de cette société civile ont pu participer concrètement au développement local de leur société. Ces lieux de concertation ont su devenir une «stratégie essentielle pour l'atteinte d'objectifs territoriaux».¹⁶ Le démantèlement graduel de ces divers espaces de participation citoyenne et communautaire à la société civile représente une perte démocratique majeure pour le Québec. Les participantEs ont soutenu l'importance de ces divers lieux et niveaux de concertation pour l'engagement de tous au développement de notre province à certains enjeux. Le niveau local, avec les Tables de quartier, demeure encore assez bien organisé pour assurer une mobilisation importante, encore faudrait-il que cette concertation existe encore au niveau régional, voire national. Les instances de concertation locales et régionales travaillaient, par l'approche de développement social local, à élaborer une vision commune de ce même développement.¹⁷ Ce sont ces concertations qui parvenaient également à faire émerger les forces vives requises pour engager, ensemble, les acteurs à collaborer à ce développement social.¹⁸ Une pratique au coeur même de l'engagement de la société est donc constituée par ces instances de concertation et des lieux de rencontres pour la société civile.

15 Boisvert, Réal et Michel Morel, 2005, « Le développement social au Québec – Tendances et caractéristiques d'une démarche en devenir », *Recherches et Prévisions*, Vol. 81, n°1, septembre 2005, p. 29-41 (voir page 32)

16 *Ibid.* (voir page 33)

17 *Ibid.*

18 *Ibid.*

Enfin, une autre bonne pratique tout aussi essentielle est celle de la participation citoyenne aux décisions et institutions de la société. Au cours de la consultation, maintenir les lieux d'implication citoyenne vivante dans les diverses instances institutionnelles et de concertation a été identifié comme un préalable à une réelle société démocratique. Les postes citoyens sur les divers conseils d'administration, à bord de certains projets de nos institutions publiques, ou encore les adhésions citoyennes dans les groupes communautaires agissent comme des portes d'entrée vers une implication dans la société civile. Maintenir ces espaces citoyens est ainsi essentiel pour susciter l'engagement de ces derniers à leur société, mais aussi pour conserver une cohérence avec d'autres niveaux de concertation. Mobiliser le citoyen n'est pas facile, c'est d'ailleurs pourquoi lui permettre de s'impliquer lui donne un pouvoir d'influence sur sa vie et sur celles de ses pairs.¹⁹ La confiance en la société civile et la force démocratique est rapidement perdue pour les citoyens ce qui démontre l'importance de préserver nos bonnes pratiques passées et leur donner une place à même nos institutions.²⁰ Au final, pour engager l'ensemble de la société québécoise il faut tenir compte de l'importance de ces espaces permettant de «dégager des solutions afin de protéger, revitaliser et actualiser la vie démocratique».²¹

19 Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, *La participation citoyenne au coeur des institutions démocratiques québécoises*, 2003, 88 p. (voir p. 21)

20 *Ibid.* (voir page 19)

21 *Ibid.* (voir page 20)

Orientation 5 – Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions

Cette dernière orientation vise à ce que les différents niveaux d'acteurs assurent une cohérence et une constance dans l'action. Globalement, la mise sur pied d'une stratégie cohérente de lutte à la pauvreté ne peut se faire sans, au préalable, une reconnaissance des forces, des expertises, des champs d'action et de l'apport de la société civile dans la construction d'un Québec inclusif. Pour les participantEs à la consultation, cela apparaît comme étant la seule stratégie gagnante pour parvenir à une constance et une cohérence par la collaboration.

NOS ENJEUX

À ce titre, le mouvement communautaire québécois représente, depuis plusieurs décennies, un acteur majeur dans la lutte à la pauvreté. Des organismes dits de première ligne, des groupes locaux aux regroupements nationaux, ont développé une solide expertise sur un ensemble d'enjeux concernant les plus vulnérables de notre société, que ce soit de façon pratique ou théorique. Ceux-ci doivent être reconnus comme des interlocuteurs incontournables dans l'élaboration de plan d'action visant à lutter contre la pauvreté. La base pour établir une cohérence est d'identifier les diverses forces vives et les expertises des milieux.

De l'autre côté, le gouvernement doit aussi s'efforcer de bien faire connaître et d'améliorer la compréhension des programmes qu'il développe. Mais il doit également reconnaître, encore une fois, ceux créés par les autres acteurs tels que les organismes communautaires. Malgré ses faibles moyens, le milieu communautaire a su développer une multitude d'initiatives luttant contre l'exclusion sociale et améliorant concrètement la vie des personnes et des familles à faible revenu.

Cette reconnaissance, essentielle à l'instauration d'une véritable collaboration, doit ensuite se concrétiser à travers le dialogue entre les différents intervenants dans la lutte à la pauvreté pour tenir compte de la diversité des causes d'exclusion sociale. Cependant, le gouvernement doit bien définir les partenaires clés et éviter d'accorder une valeur plus grande à certains d'entre eux. Une fois cela établi, le gouvernement doit être à l'écoute des améliorations proposées par le milieu du développement social

et communautaire et de ses commentaires dans l'actualisation des différentes structures et programmes gouvernementaux, car c'est ce dernier qui, dans plusieurs cas, les rend concrets et les applique dans les communautés. En ce sens, le gouvernement devrait se questionner sur son désir de constamment réinventer la roue. Nous savons déjà quelles sont les interventions et pratiques qui ont des impacts dans nos milieux et parfois, ce n'est pas d'innovation dont nous avons besoin, mais de soutien envers nos initiatives. Sans un réel dialogue, une cohérence est impossible.

C'est donc dans cet ordre d'idées que les participantEs ont identifié des enjeux supplémentaires dont le premier consiste à reconnaître les forces, les expertises et l'apport de la société civile dans la construction d'un Québec inclusif. Afin d'apporter également une suite logique à leur réflexion, les participantEs de la consultation ont également ajouté un enjeu mettant de l'avant la confiance envers les acteurs terrain pour l'actualisation et l'innovation de programmes. Ces deux enjeux, ainsi qu'une emphase sur l'importance de la reconnaissance représente les éléments supplémentaires qui devraient guider le troisième plan d'action gouvernemental pour assurer une cohérence et constance dans nos actions, qu'importe le niveau.

ENJEUX PRIORITAIRES

Établir un ordre de priorité pour les enjeux fournis et ceux ajoutés au point précédent, une suite logique s'est alors imposée. Il ne fut donc pas difficile d'établir un ordre qui aiderait l'atteinte de cette cohérence et constance dans l'action, le voici :

- 1- Reconnaître les forces, expertises et champs d'action et l'apport de la société civile dans la construction d'un Québec inclusif;
- 2- Reconnaissance et connaissance des programmes, structures et organismes communautaires existants en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- 3- Faire confiance aux acteurs terrain pour l'actualisation et l'innovation de programmes;
- 4- Collaboration entre les divers intervenants pour tenir compte de la diversité des causes d'exclusion sociale;
- 5- Cohérence des actions à tous les niveaux (national, régional, local) et dans différents domaines d'intervention (logement, santé, alimentation, etc.) en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

NOS BONNES PRATIQUES

Dans Hochelaga-Maisonneuve, cela se concrétise par plusieurs organismes qui, au quotidien, travaillent à «l'intégration professionnelle et sociale de personnes en situation d'exclusion»²². Le gouvernement doit faire confiance aux acteurs du terrain et aux innovations développées par ceux-ci. À ce sujet, le secteur de l'économie sociale représente un autre bon exemple. Il a été le moteur de création de plusieurs organismes et un lieu incubateur d'initiatives pertinentes et d'investissements. Mentionnons aussi, en exemple, les entreprises d'insertion sociale qui jouent un rôle au niveau du développement économique et social de nos milieux.

Dans le milieu communautaire, ce processus de recherche de cohérence est déjà bien établi comme le démontre la multitude de tables de concertations sectorielles ou locales existantes. Dans Hochelaga-Maisonneuve, le milieu communautaire avait identifié en priorité, lors d'un forum sur le développement social local du quartier, en 2009, le besoin de revoir sa structure de concertation. C'est ainsi que nous avons regroupé les tables sectorielles au sein de La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve en 2011. C'est en soutenant les instances de concertation, que ce soit au niveau local, régional ou national, et dans différents domaines d'intervention, qu'une stratégie de lutte à la pauvreté pourra s'inscrire dans un cadre cohérent, efficace et enraciné. Il est d'ailleurs déplorable que deux instances de concertation aient été abolies récemment. En effet, les Conférences régionales des élus, qui seront officiellement dissoutes en mars 2016, représentaient un espace de concertation privilégiée entre l'État, les institutions et les acteurs socio-économiques²³. Il en est de même pour la défunte entente Engagement Jeunesse, qui visait à «[a]méliorer la continuité, la complémentarité et la cohérence des services offerts aux jeunes âgés de 16 à 24 ans.»²⁴, de manière transversale, en misant sur le partenariat entre le milieu communautaire et les institutions.

Avant d'envisager des coupures ou d'importantes modifications dans ses programmes, comme défendu à maintes reprises dans ce mémoire, le gouvernement aurait intérêt à se tourner vers le milieu communautaire, car une perte d'expertise et de cohérence en résulte sur le terrain. La base de la

22 Collectif des entreprises d'insertion du Québec, « Entreprises d'insertion – Définition », site web, www.collectif.qc.ca/insertion

23 Conférence régionale des élus (CRÉ), 2014, « 20 ans de concertation régionale menacés », 23 octobre 2014, site web, http://credemontreal.qc.ca/cre_news/20-ans-de-concertation-regionale-menaces/

24 Engagement Jeunesse Montréal, « L'engagement jeunesse », site web, <http://www.engagementjeunessemontreal.com/>

cohérence passe par l'identification de nos forces et le renforcement des initiatives que nous avons développées et qui ont connu leur lot de succès. Mentionnons en terminant qu'il est primordial que l'application de cette cohérence soit malléable. Les communautés ne vivent pas toutes les mêmes réalités et il doit y avoir une latitude dans l'adaptation des différentes interventions proposées. C'est en passant par la collaboration à tous les niveaux que nous pourrions résulter à une reconnaissance et une cohérence dans nos actions.

Conclusion

Ce mémoire a été préparé avec des membres de La Table de quartier selon les étapes proposées par le gouvernement. Pour chacune des orientations, les participantEs ont réfléchi aux possibilités d'identifier des enjeux supplémentaires, ont établi un ordre de priorité des enjeux et ont partagé de bonnes pratiques en lien avec l'orientation.

Orientation 1 - Prévenir la pauvreté et l'exclusion sociale en favorisant le développement du potentiel des personnes

Enjeux

Nous avons ajouté un enjeu soit d'offrir des allocations aux familles vivant avec des personnes à charge ayant des situations particulières afin qu'elles bénéficient du support nécessaire.

Nous considérons que les secteurs touchant la persévérance scolaire et l'accès à des services éducatifs de qualité sont sous-financés pour les milieux défavorisés et les familles à faible revenu.

Nous devons également prendre en considération l'alimentation dans le développement du potentiel des personnes, car elle peut représenter une barrière physique pour l'accès à une éducation.

Enjeux prioritaires

L'éducation est l'enjeu prioritaire afin de travailler au développement des individus dans une perspective de lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale.

Nos bonnes pratiques

Le modèle école-famille-communauté symbolise pour le quartier une pratique gagnante qui a fait ses preuves, meilleure est la collaboration entre ces trois sphères, plus les chances de réussite du jeune sont grandes.

Orientation 2 – Renforcer le filet de sécurité sociale et économique

Enjeux

Nous avons ajouté deux enjeux. Il n'apparaît pas suffisant de parler d'accès à un logement de qualité à un coût raisonnable. L'offre de logements sociaux doit augmenter. Pour renforcer le filet de sécurité sociale et économique, nous avons identifié comme enjeu un environnement de vie sain.

Enjeux prioritaires

L'amélioration de la capacité financière apparaît comme l'enjeu fondamental. En augmentant le revenu des personnes, celles-ci se retrouvent avec le minimum requis pour couvrir leurs dépenses et, par le fait même, cela vient directement aider à l'établissement d'un réel filet de sécurité sociale et économique.

Nos bonnes pratiques

Le travail de proximité et de milieu fut identifié comme une bonne pratique au coeur de la mise en place du filet de sécurité sociale.

Nous avons dégagé quatre éléments ayant l'effet de renforcer le filet de sécurité sociale et économique : l'amélioration de la capacité financière doit répondre aux besoins essentiels à l'aide d'indices réalistes ajustés au coût de la vie; avoir une diversité d'approches afin de répondre aux besoins spécifiques en fonction des nombreuses réalités de la pauvreté; nous ne devons pas nous contenter de dépanner des personnes en insécurité alimentaire, ou de les nourrir à bas prix, nous devons leur offrir des occasions de développer leurs compétences culinaires et enfin, nous devons rejoindre les personnes en détresse, potentiellement marginalisées, ce qui nécessite un travail en profondeur.

Orientation 3 – Favoriser l'accès à l'emploi et valoriser le travail

Enjeux

Nous avons dégagé deux enjeux supplémentaires. Le premier vise à adapter les programmes, tant au niveau de l'emploi que de la formation, aux divers rythmes des personnes en difficulté selon leurs besoins. Le second prône l'amélioration ou la promotion de mesures augmentant la qualité des emplois.

Enjeux prioritaires

Nous pensons qu'en considérant la responsabilité collective, les conditions favorables seront en place pour optimiser l'accès à l'emploi de la population défavorisée et assurer la valorisation du travail.

Nos bonnes pratiques

Les programmes d'employabilité, de préemployabilité et d'insertion ont fait leur preuve, les rendre accessibles et assurer leur pérennité serait une pratique gagnante pour favoriser l'accès au travail. Sans ces programmes, de nombreux citoyenNEs se retrouvaient sans les compétences suffisantes pour intégrer le marché du travail.

Orientation 4 - Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société

Nos enjeux

Avant même de préconiser le soutien aux communautés, la mobilisation des acteurs ou la participation sociale, l'État doit jouer un rôle de modèle. En donnant exemple et en s'assurant de la présence des ressources nécessaires à l'exercice d'une société civile, il est possible d'assurer un engagement de toutes parts. Reconnaître et valoriser les implications citoyennes encouragera les citoyenNEs à s'engager davantage avec les autres acteurs et ainsi, inspirer d'autres concitoyenNEs à s'engager.

Enjeux prioritaires

L'État a un premier rôle à jouer afin de stimuler l'engagement de touTEs à participer à la société. La mise sur pied d'instances et la valorisation de celles existantes viendront ensuite renforcer cette mobilisation et encourager la participation.

Nos bonnes pratiques

À Montréal, les Tables de quartier demeurent encore assez bien organisées pour assurer une mobilisation importante. Ce sont ces concertations qui parviennent à faire émerger les forces vives requises pour engager, ensemble, les acteurs à collaborer à ce développement social.

Une autre bonne pratique tout aussi essentielle est celle de la participation citoyenne aux décisions et institutions de la société. Au cours de la consultation, maintenir les lieux d'implication citoyenne dans les diverses instances institutionnelles et de concertation a été identifié comme un préalable à une réelle société démocratique.

Orientation 5 – Assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions

Enjeux

Nous avons identifié deux enjeux supplémentaires. Le premier consiste à reconnaître les forces, les expertises et l'apport de la société civile dans la construction d'un Québec inclusif. Les participantEs à la consultation ont également ajouté un enjeu mettant de l'avant la confiance envers les acteurs terrain pour l'actualisation et l'innovation de programmes.

Enjeux prioritaires

Le mouvement communautaire québécois représente, depuis plusieurs décennies, un acteur majeur dans la lutte à la pauvreté. Celui-ci doit être reconnu comme un interlocuteur incontournable dans l'élaboration de plans d'action visant à lutter contre la pauvreté.

Nos bonnes pratiques

Le secteur de l'économie sociale représente un bon exemple. Il a été le moteur de création de plusieurs organismes et un lieu incubateur d'initiatives pertinentes et d'investissements.

La cohérence

C'est en soutenant les instances de concertation, que ce soit au niveau local, régional ou national, et dans différents domaines d'intervention, qu'une stratégie de lutte à la pauvreté pourra s'inscrire dans un cadre cohérent, efficace et enraciné.

Avant d'envisager des coupures ou d'importantes modifications dans les programmes, le gouvernement aurait intérêt à se tourner vers le milieu communautaire, car une perte d'expertise et de cohérence en résulte sur le terrain. La base de la cohérence passe par l'identification de nos forces et le renforcement des initiatives que nous avons développées et qui ont connu leur lot de succès.

Bibliographie

- Boisvert, Réal et Michel Morel, 2005, « Le développement social au Québec – Tendances et caractéristiques d'une démarche en devenir », *Recherches et Prévisions*, Vol. 81, n°1, septembre 2005, p. 29-41
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec, « Entreprises d'insertion – Définition », site web, www.collectif.qc.ca/insertion
- Comité directeur des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, *La participation citoyenne au coeur des institutions démocratiques québécoises*, 2003, 88 p.
- Conférence régionale des élus (CRÉ), 2014, « 20 ans de concertation régionale menacés », 23 octobre 2014, site web, http://credemontreal.qc.ca/cre_news/20-ans-de-concertation-regionale-menaces/
- Deslandes, Rollande « Relations école-famille-communauté », Réseau d'information pour la réussite éducative (RIRE), site web, www.rire.ctreq.qc.ca/thematiques/relations-ecole-famille-communaute
- Dispensaire diététique de Montréal, 2015, « Coût du panier à provisions nutritif », site web, <http://www.dispensaire.ca/app/uploads/15-09-Co%C3%BBt-PPN-FR.pdf>
- Duclos, Anne-Marie 2015, «Le néolibéralisme et l'éducation au Québec (1/3) - L'éducation n'est pas une marque de «frigidaire» », *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*, 2 septembre 2015, version électronique, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/le-neoliberalisme-et-l-education-au-quebec-1-3-l-education-n-est-pas-une-marque-de-frigidaire>
- Emploi Québec, « Aide aux moins de 25 ans – Programme alternative jeunesse », site web, <http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/citoyens/obtenir-une-aide-financiere/aide-aux-moins-de-25-ans/>
- Engagement Jeunesse Montréal, « L'engagement jeunesse », site web, <http://www.engagementjeunessemontreal.com/>
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), 2016, « Semaine d'actions du FRAPRU pour sauver AccèsLogis », 18 janvier 2016, site web, <http://www.frapru.qc.ca/semaineactionsacceslogis/>

Gagnon, Katia 2015, « Les banques alimentaires, ça ne fonctionne pas », *La Presse*, 2 décembre 2015, version électronique, <http://www.lapresse.ca/actualites/201512/01/01-4926912-les-banques-alimentaires-ca-ne-fonctionne-pas.php>

Gauthier, Audrey 2015, « Le travail de rue, un effet positif pour la communauté », *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*, 20 novembre 2015, version électronique, <http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/877444/le-travail-de-rue-un-effet-positif-pour-la-communaute/>

Ministère du travail, de l'emploi et de la Solidarité sociale, 2016, « Consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », site web, http://www.mess.gouv.qc.ca/consultation_pauvrete/

Observatoire de la pauvreté et des inégalités du Québec, 2015, *Le workfare, pourquoi s'y opposer? Argumentaire contre l'approche punitive du Programme objectif emploi*, janvier 2016, 22 page, version électronique, <http://www.pauvrete.qc.ca/document/le-workfare-pourquoi-sy-opposer/>

Posca, Julia, 2015, « L'austérité ou la démocratie confisquée », *Institut de recherche et d'informations socio-économiques*, 28 janvier 2015, version électronique, <http://iris-recherche.qc.ca/blogue/lausterite-ou-la-democratie-confisquee>

Statistique Canada, 2013, *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM)*, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, diffusé le 11 septembre 2013.